Département de la Haute-Savoie (74)

THONON
agglomération

- Carte d'aptitude des sols à l'infiltration des eaux pluviales -
- Excenevex -

Aptitude des sols à l'infiltration des eaux pluviales :

Vert : Aptitude bonne à moyennement bonne à l'infiltration :

-> Infiltration obligatoire
-> Débit de fuite autorisé ou non suivant la perméabilité (K) :
- Infiltration totale (sans débit de fuite) si K>50 mm/h
- Infiltration partielle (Débit de fuite autorisé) si 10<K<50 mm/h

Orange : Aptitude à l'infiltration à confirmer (Etude de sol) :

-> L'infiltration doit être envisagée, mais doit être confirmée au permis de construire par une étude géopédologique à la parcelle.
- si l'infiltration est possible, elle devient obligatoire : Dispositif d'infiltration avec ou sans débit de fuite (voir recommandation de la filière VERT).
- si l'infiltration est impossible : Dispositif de rétention étanche avec débit de fuite obligatoire.

Rouge : Aptitude mauvaise à l'infiltration
(forte densité de l'urbanisation, risques naturels, périmètre de protection de captages, ...)
-> L'infiltration des eaux pluviales est interdite.
-> Dispositifs de réténtion étanche avec débit de fuite obligatoire.

Réseaux :
- Réseau d'eaux pluviales
- Fossé (ajout Nicot IC)

Divers :
- Contour de la commune
- Contour PLU
- Zone humide
- Nouveaux bâtiments (ajout Nicot IC)
- Sondage BRGM
- Sondage
- Bâtiments inexistants
- Cimetière
- Réseau hydrographique

Périmètre de protection de captages :
- Immédiat
- Rapproché
- Eloigné

Vue d'ensemble :

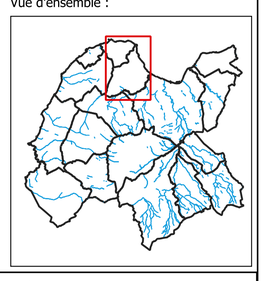

Date : Novembre 2024
Echelle : 1 / 5 000
Fichier : Ex_CCBC_CASIEP_3.28
Dessin : M.ROSSAT

NICOT INGÉNIEURS CONSEILS
Pôle Alfa3a, 57 rue Cassiopée
74650 ANNECY - CHAVANOD
Tel: 04.50.24.00.91
www.eau-assainissement.com
E-mail: contact@nicot-ic.com
EAU, ASSAINISSEMENT, ENVIRONNEMENT

0 250 500 m

EX_BRGM1
EX_BRGM2
ME_BRGM7
S11 - CASMANC
S12 - CASMANC